

nerons votre désir à bonne fin : — C'est, dit Corsant, de gagner mon procès avecques la belle cousine, à cette fin que de sa grace je puisse desoresenavant soubtenir la cause des mariés, parce que incontinent que je l'ay vue en ay faict la dame de mes pensées et le sera certes jusqu'à mon trespassement. Tout aussitôt la cousine baissa de honte ses grands yeux bleux : surquoi la noble dame lui prenant la main respondit avecques ung doux souris : Si ay bien comprins, voudries estre mon cousin : n'est-ce pas, beau syre ! si la jeu-nette est de mon advis, elle vous relevera de blasme et fera tout de vous un bon mary de méchant garçon que vous estes.

Oyant semblable propos, la pauvre Yolande ne savoit bonnement en quel coing se mesner, tant se rendoit vergogneuse ; mais cognoissance estoit faicte et occasion favorable, d'autant que mère nature avoit jà sécoué flammèches d'amour sur ces deux tendres cueurs au prime abord. Si bien qu'à la parfin Yolande sans plus songer au cloistre que si oncques cloistre n'eût été en ce bas monde, dict tout bas : Oui, si mon cousin en celui bas monde messire de Blonnay qu'est mon bon parrein et tuteur, ny trouve à redire. — Doibt bien-tost venir par deça, fist Corsant toust ravy d'aise ; iray l'attendre à Vivey en grande impatience.

Messyre Symon arriva quatre jours après : il ne desdit point la gente cousine ; mesmement leur fist-il belles et honorables nopces en son bon chastel de Blonnay. Et Corsant lui disoit : Noble cousin ! n'ay rien perdu d'estre vaincu par vous, et d'estre venu cryer mercy céans ; ains ay gagné pour lot belle et bonne femme, et si quelcun veut maintenant dire quelque chose contre les mariés, c'est qu'il aura à faire à moy et lui ferai-je toust ainsi que m'aves faict au combat de Thurin. »